

BAZOGES NEWS

• SERVICES - COMMERCE - TÉMOIGNAGES - REPORTAGES - CONSEIL MUNICIPAL •

Juin 2020

Bulletin collector spécial confinement

N°1



Bazoges
en Pailers

SOMMAIRE

• EDITO.....	p.1
Présentation du nouveau	
• CONSEIL MUNICIPAL.....	p.2
• REPORTAGES :	
- Proxi.....	p.3
- Baz'bar.....	p.3
- OGEC/APEL.....	p.4
- La cabane à rires.....	p.4
- 2S2C.....	p.5
- Restauration scolaire.....	p.6
- Solidarité.....	p.6
• MEMENTO.....	p.7-8

BAZOGES CONFINÉ... BAZOGES DÉCONFINÉ !

Chères Bazogaises, Chers Bazogais,

La période unique que nous traversons bouleverse bon nombre de nos habitudes, remettant en cause des systèmes bien ancrés.

Elle nous a obligés à penser, s'organiser et mettre en place des pratiques nouvelles pour se protéger mutuellement et faire reculer une épidémie qui nous concerne tous.

Prenez bien soin de vous et de votre entourage !

Le 25 Mai, le nouveau conseil municipal a été mis en place. Les commissions selon des thématiques diverses et variées, sont aujourd'hui constituées et déjà au travail pour élaborer et mettre en œuvre les actions et les projets de demain.

À travers ce bulletin spécial, nous souhaitons vous faire partager des témoignages, des informations que nous avons recueillis et qui relatent malgré la difficulté du moment, que nous pouvons y trouver des motifs de satisfaction et d'encouragement pour l'avenir.

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, depuis le 11 mai notamment, des masques à destination des personnes les plus isolées ont été réalisés, les élèves de retour à l'école ont pu profiter du service de restauration

scolaire, d'autres qui avaient quitté l'enceinte scolaire depuis le confinement ont pu retrouver leurs camarades de classe grâce à la mise en place du dispositif 2S2C (Sport - Santé - Culture - Civisme).

La SOLIDARITE a une nouvelle fois fonctionné. Aussi, ne vous interdisez pas de dire MERCI à toutes ces personnes qui ont donné de leur temps au profit des autres.

La période étant de mise, nous vous souhaitons à tous de profiter pleinement des jours d'été pour vous reposer, vous divertir et vous évader. Bonnes vacances !

Jean-François YOU
Maire

Retrouvez
notre nouveau
Conseil Municipal
en Page 2



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



/ LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST DÉSORMAIS EN PLACE DEPUIS LE 25 MAI.

Jean François YOU, élu maire de la commune, est entouré de quatre adjoints menant chacun une commission et aidés des conseillers municipaux :

COMMISSION Bâtiment et Économie



(Gauche à droite) Patricka GUILLOTEAU, David BONNEAU (adjoint), Sébastien PERROTIN, Guillaume MARTINEAU

COMMISSION Enfance/Jeunesse, Culture et Communication



(Gauche à droite) Hélène GUERY, Carine VRIGNAUD, Rachel BOUDAUD et Cynthia CHATAIGNER (adjointe)



COMMISSION Personnel



(Gauche à droite) Jean-Michel PASQUIET (adjoint), Cyril Bedin, Carine VRIGNAUD, Jean-François YOU (Maire),

COMMISSION Sociale et cérémonies



(Gauche à droite) Hélène GUERY, Sébastien DURANDET, Patricka GUILLOTEAU, Muriel CADOR (adjointe) et Charlène MINCHENAU

COMMISSION Voirie, Urbanisme et environnement



(Gauche à droite) Jean-Michel PASQUIET (adjoint), Sébastien PERROTIN, Eric MORNE, Cyril BEDIN et Guillaume MARTINEAU



PORTRAIT DE CHRISTELLE ET JÉRÔME, GÉRANTS DE PROXI Comment avez-vous vécu ce confinement en tant que commerçants ?

Bien que toujours vigilants avec les gestes barrières et le port du masque, aujourd'hui nous sommes complètement « déconfinés » mais il y a quelques mois encore nous devions rester chez nous.

Les risques que l'épidémie se propage étaient bien là !

PROXI le magasin d'alimentation de Bazoges-en-Paillers est resté ouvert malgré ces risques. Nous avons fait le choix pour les Bazogeais d'ouvrir comme d'habitude sept jours sur sept avec des horaires qui n'avaient pratiquement pas changé.

La récompense de ce choix fût dans les remerciements des habitants de Bazoges en Paillers, où nombre d'entre eux ont vu l'intérêt d'avoir un commerce d'alimentation resté ouvert au sein de sa commune.

Beaucoup le connaissait déjà depuis sa réouverture en avril 2018, d'autres l'ont découvert pendant cette période hors du commun !

Malgré la régulation des entrées dans le magasin, certains clients nous disaient : « Vous ne seriez pas là, notre galère serait plus grande encore ! ». D'autres pour nous soutenir nous offraient des masques de protection supplémentaires...

À toutes ces personnes, nous disons merci !!!

Demain pour que Bazoges-en-Paillers reste dynamique, nous invitons ses habitants à toujours venir fréquenter les commerces de leur propre ville.



« Vous ne seriez pas là, notre galère serait plus grande encore ! »

PORTRAIT DE CARINE, PROPRIÉTAIRE DU BAZ'BAR Comment avez-vous vécu le confinement ?



Pas trop mal... J'ai perdu quand même en clientèle de passage mais j'ai pu compter sur les Bazogeais ! Heureusement que je pouvais continuer le dépôt de pain et la vente du tabac... J'ai pu ainsi garder contact avec la clientèle et apporter mes services. J'ai mis rapidement des lingettes désinfectantes à disposition des clients. Ensuite j'ai instauré un sens de circulation tout en conseillant le port du masque

Qu'avez-vous retenu de cette période inédite ?

Les Bazogeais sont restés fidèles. Ils ont su respecter les gestes de distanciation.

Tout le monde a fait des efforts pour la santé de tous !

Vive la réouverture de juin ! Je pense que les Bazogeais l'ont attendu avec impatience !



TEMOIGNAGES REPORTAGES



TÉMOIGNAGE DES RESPONSABLES DE L'OGEC ET DE L'APEL

Comment avez-vous vécu cette période si particulière ?

NOUS RECHERCHONS
DES BÉNÉVOLES

Après presque deux mois à la maison, certains élèves ont pu reprendre le chemin de l'école deux jours par semaine en respectant les règles sanitaires imposées. Les enfants « prioritaires » ont, quant à eux, été accueillis quatre jours par semaine comme cela était déjà le cas pendant le confinement...

« Pour ce faire, nous avons mis en place des mesures particulières comme les bureaux des élèves à un mètre d'intervalle, des effectifs réduits (chaque classe est partagée en deux groupes) ; la cour divisée en deux pour permettre à deux classes de sortir en récréation en même temps, ou encore un sens de circulation pour accéder aux toilettes... Le protocole sanitaire est plutôt bien respecté dans son ensemble ».

Et où en sont vos projets désormais ?

Notre projet d'agrandissement s'est concrétisé ! La maison a été achetée en janvier 2020. Les études ont commencé, nous avons retenu comme architecte « Archi Urba Déco ». Les plans devraient être validés cet automne et les travaux pourront commencer en fin d'année.

Un dernier mot ?

Nous recherchons des bénévoles, alors si vous souhaitez intégrer la formidable équipe de l'OGEC, vous pouvez contacter pour de plus amples renseignements :
Fabien : 06 27 08 45 31 ou
Marie : 06 99 08 91 22



L'entrée de l'école avec les différents couloirs d'accueil.

Et du côté de l'APEL ?

Nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel carnaval. Certes, cela représente un manque à gagner, mais ce sont les enfants qui étaient les plus déçus... Ils n'ont pas pu défiler dans la commune, mais beaucoup d'entre eux ont tenu à le célébrer de chez eux, en se déguisant tout de même !

Nous avons aussi épaulé la directrice de l'école et l'OGEC pour la mise en place du protocole sanitaire.

Enfin, suite au déconfinement, nous avons quand même pu organiser une vente de saucissons et une opération « benne à papier ».

INTERVIEW DE ANNE, DIRECTRICE DE LA CABANE À RIRES

Comment avez-vous vécu le confinement ?



Dans un premier temps, le travail qu'il était possible de faire hors du bureau s'est fait à la maison. Nous venions au périscolaire à tour de rôle seulement pour accueillir les enfants prioritaires. Il a fallu s'adapter au jour le jour, être sur le qui-vive à la moindre annonce !

Qu'avez-vous mis en place pour vous y adapter ?

Dès le mardi 17 mars, nous avons rendu possible l'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise en respectant les mesures barrières. Nous avons listé des jeux sans contact, ni matériel. Il nous

paraissait impossible de ne pas proposer de jeux, nous avons donc sélectionné des jeux faciles à désinfecter après utilisation. L'équipe a toujours accueilli les enfants de façon sereine pour ne pas les inquiéter...

Le fait d'avoir toujours accepté des enfants durant cette période nous a aussi aidé à préparer plus paisiblement le déconfinement et la reprise de l'école.

Que retiendrez-vous de cette période ?

Les +

Une bonne communication avec l'association, la commune et l'école

Une équipe de travail qui a su s'adapter à la situation

TEMOIGNAGES REPORTAGES



Quand même ça m'avait manqué !

2S2C : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme)...

...consiste à proposer des activités aux élèves qui ne peuvent pas être accueillis en classe.

La municipalité a donc concerté différents partenaires pour le mettre en place afin d'être en mesure d'élargir les propositions d'accueil des élèves de l'école de la commune.

Ainsi, animatrices (pour certaines déjà employées au centre périscolaire), personnel de l'école, enseignantes et des bénévoles ont encadré des enfants sur le temps scolaire à l'école et au centre périscolaire. Le choix a été fait d'accueillir les enfants dits prioritaires au centre périscolaire pour permettre au maximum d'élèves de retourner en classe.

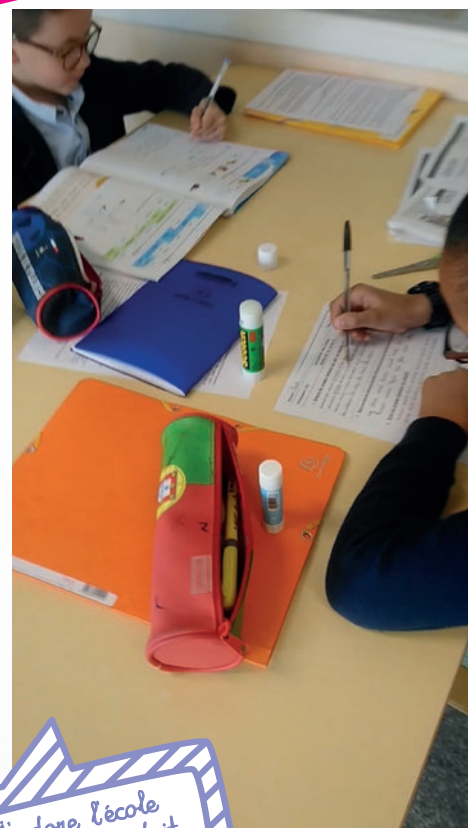
Le mois de juin a donc vu la plupart des enfants revenir à l'école et leur joie d'y retourner « même pour deux jours » chez les plus grands a fait plaisir à voir !

Je suis trop contente de revoir mes copains, copines !



« Quand même ça m'avait manqué ! » « Je suis trop contente de revoir mes copains, copines » « J'adore l'école même si on doit faire les gestes barrières ! »

Voilà ce que l'on a pu entendre dans la bouche de nos petits écoliers, qui ont su, eux aussi, s'adapter à la situation...



J'adore l'école même si on doit faire les gestes barrières !



Comment procédez-vous désormais ?

Nous accueillons de plus en plus d'enfants depuis le 11 mai tout en respectant la capacité d'accueil autorisée. Les règles ne sont tout de même pas faciles à gérer avec des enfants, surtout les plus jeunes...

Une dernière chose ?

Oui, je voudrais tout simplement remercier la commune qui a toujours été à notre écoute et prête à nous aider au moindre besoin !

Les -

Le manque d'informations officielles, la nouvelle réglementation concernant l'accueil de loisirs en général

Ne pas pouvoir satisfaire tous les besoins des familles

Ne pas pouvoir anticiper sur le long terme, surtout la préparation de l'été

L'ÉQUIPE A TOUJOURS ACCUEILLI LES ENFANTS de façon sereine POUR NE PAS LES INQUIÉTER...



TEMOIGNAGES REPORTAGES



RETOUR SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Comment la cantine a-t-elle pu être opérationnelle suite au déconfinement ?



Comme pour l'école Saint Pierre, les portes du restaurant scolaire de la commune de Bazoges se sont réouvertes le jeudi 14 mai, après deux mois de fermeture.

En lien avec la direction de l'école et les associations scolaires (OGEC-APEL), l'organisation a été réaménagée afin de respecter le protocole sanitaire et ainsi préserver les enfants, les bénévoles et le personnel Restoria.

Après quelques jours d'activité, tout le monde a trouvé ses marques et se montrait ravi de se retrouver lors de la pause méridienne.

Malgré des salles de restauration aménagées pour permettre une distanciation nécessaire entre les enfants et une ambiance plus feutrée qu'avant, l'appétit était bien là et, pour beaucoup, le repas ressemblait à un déjeuner en tête à tête... sans les chandelles...

« Je suis content d'être revenu à l'école et de pouvoir à nouveau manger à la cantine, j'avais très envie de revoir les copains » dira un enfant.

« Dès que nous avons eu connaissance de la date de reprise de l'école, toutes les personnes concernées

Les salles de restauration réaménagées pour respecter la distance exigée entre chaque enfant.



JE SUIS CONTENT D'ÊTRE REVENU À L'ÉCOLE ET DE POUVOIR À NOUVEAU MANGER À LA CANTINE. J'AVAIS TRÈS ENVIE DE REVOIR LES COPAINS

se sont retrouvées autour de la table pour réfléchir à l'organisation du restaurant scolaire. Heureusement, les infrastructures présentes sur la commune avec notamment la contiguïté de la salle des fêtes avec la cantine, nous permettaient d'accueillir les enfants en assurant les règles sanitaires.

Pour l'encadrement et le service des écoliers, nous avons lancé des messages sur les réseaux locaux et fait une enquête auprès des parents.

Des jeunes se sont même proposés spontanément pour rejoindre l'équipe. Un grand merci !

Grâce à toutes ces bonnes volontés, nous avons pu ouvrir le restaurant scolaire. Nous leur sommes très reconnaissants. La solidarité fonctionne !

Nous vivons une période inédite. À nous de tout mettre en œuvre pour que nous puissions en sortir le plus rapidement possible et retrouver la convivialité qui nous a tant fait défaut » indique la municipalité.

BAZOGES SOLIDAIRE ! savoir se montrer attentifs aux autres...

En cette période si particulière, il est apparu important de savoir se montrer attentif aux autres... aux personnes plus fragiles ou isolées notamment.

Ainsi, les seniors de notre commune se sont vus offrir un œuf en chocolat pour Pâques et un brin de muguet au 1^{er} mai. Un peu de réconfort... c'est toujours appréciable !

Tout comme des couturières ont gracieusement mis à profit leur savoir-faire afin de leur concevoir des masques en tissu. Encore merci à elles pour ce geste généreux...

Enfin, même les petits Bazogéais leur avaient adressé des dessins pour égayer leur quotidien.

« Un peu de baume au cœur » comme certains de nos aînés ont pu dire !

Un peu de
baume au
cœur



Un œuf au chocolat pour Pâques pour les seniors de la commune.

MÉMENTO BAZOGES



BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE :

Les travaux de bricolage et de jardinage peuvent entraîner des nuisances sonores, merci de respecter les horaires fixés dans l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013.

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Le dimanche et les jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h - 20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du Maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h - 21h	8h - 21h	8h - 10h 18h - 20h
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h 14h - 19h30	9h - 12h 15h - 19h	10h -12h

Musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (voiture, cyclomoteur), etc... sont également interdits. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

FEUX DE JARDIN

L'usage du feu est réglementé au sein de notre département. Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement.

Le non-respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450€.

ANIMAUX DOMESTIQUES

De nombreux habitants possèdent un animal de compagnie. Leur présence ne doit nuire, en aucune manière au voisinage, ni porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité ou à la tranquillité des riverains. Un animal est réputé nuire au voisinage : s'il circule sans être tenu en laisse, s'il a causé une dégradation quelconque, s'il a mordu, même légèrement une personne, s'il présente un comportement menaçant, si ses excréments ont souillé un espace collectif, si ses cris répétés s'entendent d'un espace collectif ou d'un logement voisin.

Tout propriétaire est responsable de son animal. Aussi, vous devez prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité et celle des tiers (enclos adapté...).

Tout animal retrouvé sans collier, ni puce, ni tatouage sera pris en charge par la fourrière de Mr Antoine BEAUFOUR.

(Tél. 06.23.70.18.64)

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS : bouses de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, bouse mulching, apport en déchèterie

JE TROUVE UN ANIMAL ERRANT

PORTE-T-IL UN COLLIER AVEC LES COORDONNÉES DE SON PROPRIÉTAIRE ?

- OUI : J'essaye de le contacter
- NON : EST-IL TATOUÉ OU PUCÉ ?

EST-IL TATOUÉ OU PUCÉ ?

- NON : Je demande aux personnes et commerçants alentours s'ils le connaissent
- OUI : Je contacte l'I-CAD pour retrouver son propriétaire

Je contacte la mairie pour avoir les coordonnées de la fourrière

MÉMENTO BAZOGES



/ PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE



Avant tout dépôt en mairie, vous pouvez joindre le service Urbanisme de la Communauté de Communes au 02.51.43.81.61



/ CONGÉS D'ÉTÉ

En **JUILLET ET AOÛT**, le secrétariat de la mairie est **FERMÉ LE SAMEDI MATIN**.



/ ORDURES MÉNAGÈRES

ASTUCE ! Sur le site trivalis.fr, un moteur de recherche vous permet de savoir où déposer votre déchet, en entrant son nom ainsi que le nom de la commune.



Trivaou
Demandez où déposer vos déchets !

Mon déchet

Ma commune

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre déchet, contactez-nous sur : contact@trivalis.fr

NB : Pour rappel !



JETEZ aux ordures ménagères
masques, gants et mouchoirs usagés



Bazoges
en Pailliers